

SEANCE DU 16 JUIN 2015

Le seize juin deux mil quinze à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Michel CANOVILLE, Maire.

PRÉSENTS : Michel CANOVILLE, Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Eric BARBIER, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Catherine LE BERT, Fernand ALEXANDRE, Eric VOISIN, Murielle SAILLARD, Eric GUILLOU, Robert ROUCAN.

ABSENT : Benoit DUVAL, excusé.

SECRETARE DE SEANCE : Chantal LEBACHELEY

Travaux au camping (DCM 2015.06.01)

Mission SPS (mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé)

Une consultation a été lancée le 2 juin dernier, 2 entreprises ont répondu :

- SOCOTEC pour 1 560 € HT soit 1 872 € TTC
- ACEPP pour 1 400 € HT soit 1 680€ TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de l'entreprise ACEPP, moins-disante.

Repérage amiante et plomb

Un devis a été demandé à l'entreprise Chevalier Diag.

Le montant de la mission s'élève à 630 € HT soit 756 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette dépense.

Réfection du parking et de l'anneau de circulation

Le maire propose au conseil municipal d'inclure dans le marché de rénovation du camping, la réfection du parking et de la voirie.

Un devis estimatif a été demandé à l'entreprise Colas pour un montant de 18 131,85 € HT soit 21 758,22 € TTC

Le conseil municipal donne son accord pour inclure ces travaux dans le marché de rénovation du camping.

Mission maîtrise d'œuvre et OPC

Dans son premier devis, accepté le 17 décembre 2013 pour un montant de 7 100 € HT, Hag'System n'a pas intégré la mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier). Lors du dernier conseil municipal, l'estimation de cette mission s'élevait à 4 070 € HT. Hag'System a revu son devis. Le montant de la mission OPC s'élève désormais à 1 200 € HT.

Le devis total pour la mission d'Hag'System (maîtrise d'œuvre + OPC) s'élève donc à = 7 100 € + 1 200 € = 8 300 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis modificatif et autorise le Maire à le signer.

Contrôle technique

Le conseil s'interroge sur la mission de contrôle technique. Le Maire précise que celle-ci ne peut pas être assurée par le maître d'œuvre.

Cette mission est obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP).

Pour les travaux du camping, le contrôle technique est assuré par SOCOTEC (voté en CM le 10 juin 2014) et a pour mission :

- Le contrôle de la solidité des ouvrages et éléments d'équipement
- La sécurité des personnes dans les constructions achevées
- Le constat de la conformité de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Nouveau plan de financement

Le Maire informe le conseil municipal que la subvention au titre de la réserve parlementaire de Madame Geneviève GOSSELIN-FLEURY sera plus importante que prévue : 35 000 € au lieu des 10 000 € initialement prévus.

Il convient donc de prendre en compte ce nouveau montant dans le plan de financement et d'y inclure les nouvelles dépenses votées ci-dessus.

Dépenses (HT)		Recettes (HT)	
Honoraires et maîtrise d'œuvre	8 300,00 €	Subvention DETR	37 276,00 €
Contrôle technique	2 215,00 €	Réserve parlementaire Mme GOSSELIN-FLEURY	35 000,00 €
Mission SPS	1 400,00 €	Réserve parlementaire M. GODEFROY (recette non assurée)	10 000,00 €
Repérage amiante et plomb	630,00 €	Autofinancement	32 276,15 €
Voirie et parking	18 131,85 €		
Estimation travaux	83 875,30 €		
Comprenant :			
Terrassement –VRD	17 269,80 €		
Gros œuvre	6 030,00 €		
Menuiseries extérieures	23 045,00 €		
Menuiseries intérieures	11 250,00 €		
Carrelage-Faïence	5 100,50 €		
Electricité	5 000,00 €		
Plomberie – sanitaire	7 500,00 €		
Peinture	8 680,00 €		
TOTAL des dépenses prévues	114 552,15 €	Total des recettes prévues	114 552,15 €

Toutes les dépenses inhérentes aux travaux du camping seront mandatées à l'article 2313 du budget du site touristique du Hâble.

Travaux Route de la Hague (DCM 2015.06.02)

Le conseil municipal doit choisir le type de candélabres et autoriser le maire à lancer une procédure adaptée et demander une subvention au conseil départemental au titre des amendes de police.

Le conseil donne son accord pour 2016. Concernant ceux de la route de désenclavement, on attendra 2017 pour des questions budgétaires.

Voie de désenclavement du port (DCM 2015.06.03)

Le conseil municipal demande à la Communauté de Communes de la Hague que les travaux soient réalisés avant la fin

du mois de juillet.

On demandera également que soit réutilisé le remblai du talus, qui doit être enlevé, derrière les nouvelles parcelles du caravaning, si besoin.

Accessibilité : point sur le dossier (DCM 2015.06.04)

Patrick LEQUERTIER présente le compte-rendu de la commission d'accessibilité du 26 mai dernier reprenant point par point les différents bâtiments communaux. Une réunion de travail aura lieu pour y revenir plus précisément.

Convention avec le Centre Instructeur des Actes d'Urbanisme (DCM 2015.06.05)

Le Maire donne lecture de la convention entre la commune et le CIAU pour l'instruction des actes d'urbanisme.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention qui prendra effet au 1^{er} juillet 2015, la DDTM n'assurant plus ces services, entraînant un coût financier supplémentaire pour la commune.

Modification statutaire de la CCH – creusement de fosses (DCM 2015.06.06)

Au regard des contraintes engendrées par l'organisation du service de fossoyage de la CCH : coût de la prestation, renouvellement du matériel... le conseil de communauté a voté le transfert de compétence « creusement de fosses » vers les 19 communes.

Le conseil municipal accepte cette modification de compétence.

Les communes avoisinantes seront consultées afin de réduire éventuellement les coûts de ce service.

Le conseil municipal autorise le Maire à demander des devis auprès des organismes de pompes funèbres pour le creusement de fosses.

FPIC 2015 (DCM 2015.06.07)

Suite à la commission des finances de la CCH, les élus proposent de retenir le scénario 2 pour la répartition du FPIC 2015 comme suit :

Communes	notification bercy 2015	SCENARIO 2 Majorité 2/3 + conseils municipaux
ACQUEVILLE	69 071	19819
AUDERVILLE	32 753	10954
BEAUMONT-HAGUE	170 062	82868
BIVILLE	60 282	19079
BRANVILLE-HAGUE	17 162	3797
DIGULLEVILLE	47 309	158226
ECULLEVILLE	5 038	3521
FLOTTEMANVILLE-HAGUE	92 917	27101

GREVILLE	82 512	23123
HERQUEVILLE	18 818	10544
JOBOURG	56 517	86719
OMONVILLE LA PETITE	22 788	152383
OMONVILLE LA ROGUE	60 826	18139
SAINTE CROIX HAGUE	82 832	24513
ST GERMAIN DES VAUX	50 355	16977
TONNEVILLE	68 290	22040
URVILLE NACQUEVILLE	256 218	91287
VASTEVILLE	118 619	36460
VAUVILLE	49 512	16082
TOTAL	1 361 881	823 632
	36,74%	22,22%
CCH	2 344 527	2 882 776
	63,26%	77,78%
TOTAL	3 706 408	3 706 408

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition. Les crédits n'étant pas suffisants à l'article 73925 du budget principal 2015, le conseil municipal autorise le Maire à faire le virement de crédit suivant :

- Article 61522 – entretien de bâtiments = - 3 139 €
- Article 73925 – FPIC = + 3 139 €

Travaux d'entretien de voirie 2016 (DCM 2015.06.08)

Pascal MONHUREL rappelle qu'il y a deux inscriptions pour la commune :

- Enrobé rouge des trottoirs de la rue des Beuriers
- Enrobé rouge des trottoirs de la Rue du Hameau Hochet

Les conseillers sont invités à réfléchir afin de savoir s'il y a d'autres travaux à prévoir pour les proposer à la CCH.

Tarifs gîtes de mer 2016 (DCM 2015.05.09)

Les tarifs sont augmentés de 2% à compter du 1^{er} janvier 2016.

6 personnes avec mezzanine	n° 8301-8303-8306-8310	TARIFS 2015	TARIFS 2016
	Haute saison (semaine)	424,00 €	432,00 €
	Moyenne saison (semaine)	296,00 €	302,00 €
	Basse saison (semaine)	255,00 €	260,00 €
	Week end (2 nuits)	150,00 €	153,00 €
	Nuit supplémentaire	75,00 €	77,00 €

6 personnes maison sans mezzanine	n° 8302-8304-8305-8307-8308		
	Haute saison (semaine)	424,00 €	432,00 €
	Moyenne saison (semaine)	296,00 €	302,00 €
	Basse saison (semaine)	255,00 €	260,00 €
	Week end (2 nuits)	150,00 €	153,00 €
	Nuit supplémentaire	75,00 €	77,00 €
8 personnes gîte handicapé	n° 8309		
	Haute saison (semaine)	530,00 €	541,00 €
	Moyenne saison (semaine)	327,00 €	334,00 €
	Basse saison (semaine)	317,00 €	323,00 €
	Week end (2 nuits)	160,00 €	163,00 €
	Nuit supplémentaire	80,00 €	82,00 €

Installation d'un inverter dans le logement n°1 du persbytère (DCM 2015.06.10)

Les locataires ont fourni leur facture EDF qui s'élève à 2098,92 € pour l'année. Ils n'ont pas utilisé leur sèche-linge et ont acheté un poêle à pétrole cet hiver en complément du chauffage électrique (environ 200 € de pétrole).

Le problème semble venir de la pièce à vivre dans la véranda. Le conseil réfléchira au problème avant l'hiver.

Pascal MONHUREL rappelle que le loyer a été baissé de 50€ par mois pour tenir compte de ce problème.

Le Maire présente deux devis pour l'installation d'une petite pompe à chaleur dans la véranda.

- ROBINE : 3 999,43 €
- ID ENERGIES : 4 256,76 €

Cette question sera revue lors d'un prochain conseil.

Méchoui : choix du traiteur (DCM 2015.06.11)

Choix du traiteur

2 devis reçus :

	Repas adulte	Repas enfant	Service	Divers
La Roseraie	15,60 €	7,00 €	390 € soit 2,60€ / pers	Pas de précision sur le pain
Rôtisserie Phiphi	18,50 €	9,00 €	Service compris	Pain compris Forfait bois = 45€

Ce sont les mêmes tarifs que ceux de 2014.

Le conseil municipal décide de retenir le devis de la rôtisserie Phiphi. Le menu sera revu ultérieurement.

Animation du méchoui

Christophe Blanchin se propose d'intervenir pendant le méchoui avec la Chorale.

Le conseil municipal est tout à fait d'accord pour cette prestation.

AJIP : devenir de l'association (DCM 2015.06.12)

Pascal MONHUREL fait savoir que l'AJIP n'existe plus puisqu'elle a été dissoute lors de la dernière assemblée générale.

Il n'y aura donc pas de prestations pendant les vacances d'été.

Des démarches seront entreprises pour un rapprochement avec l'association Vitanim'Hag de Beaumont-Hague.

Subvention à l'association des parents d'élèves (DCM 2015.05.13)

Il était convenu que la commission des affaires scolaires se réunisse suite à la demande de subvention de l'APE afin d'harmoniser les montants. Mais les autres communes ayant déjà voté la subvention, le Maire propose que l'on reconduise la même subvention que l'année dernière soit 500 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord.

Remplacement porte et fenêtre du cellier du logement communal (attenant à la mairie) (DCM 2015.06.14)

Patrick Lequertier présente les 2 devis reçus :

- PERRIN : 2 104,86 € TTC
- B'PLAST : 1 589,01 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir le devis de B'PLAST. Les crédits seront prélevés à l'article 61522 du budget principal.

Participation financière au fonctionnement de la crèche la Marette (DCM 2015.06.15)

Le Maire donne lecture du courrier de la mairie de Beaumont-Hague. Le conseil municipal ne donne pas suite.

Information sur la commune nouvelle (DCM 2015.06.16)

Après discussion, le conseil municipal autorise le Maire un échange concerté sur ce sujet avec nos voisins de Digulleville et Omonville la Petite et entamer ainsi une démarche officielle.

Questions diverses :

- ✓ **Dérogation scolaire** : demande d'une famille habitant Gréville-Hague. Monsieur le Maire de Gréville-Hague a émis un avis favorable. Le conseil municipal d'Omonville la Rogue émet également un avis favorable.

- ✓ **Courrier de Jérôme GOSSART (n°33 résidence les Arbres)** qui souhaite que soit enlevée la haie d'hortensias pour plus de facilité d'accès à son pavillon. Avis défavorable du conseil. Seul le sens interdit s'y trouvant sera inversé.
- ✓ **Demande de jumelage avec la commune de Chanonat (Puy de Dôme).** Une rencontre avec le Maire, Monsieur Charlemagne a eu lieu. Le conseil municipal ne donne pas suite.
- ✓ **Courrier de Marcel Gaudaire concernant l'entretien des terrains de tennis :** le nécessaire sera fait par l'atelier municipal (balayage)
- ✓ **Caravanning :** les locataires qui seront autorisés à installer des claustras devront impérativement respecter les conditions suivantes : le haut du claustra sera de forme arrondie et de couleur marron. Ceci afin de donner une unité à l'ensemble des parcelles. Un nettoyage des nouvelles parcelles sera fait ainsi que du talus. Des plantations intermédiaires seront éventuellement mises en place à l'automne pour l'esthétique de l'environnement.
- ✓ **Chemin piétonnier Route de la Hague :** Il n'est pas aux normes figurant sur le plan. Le conseil municipal prend acte et ne souhaite pas qu'il soit refait.
- ✓ **Courrier de Valérie Mauger :** le maire en donne lecture
- ✓ **Courrier de Monsieur Marcel LEZEC** demandant l'autorisation de vendre des pizzas le mercredi soir au camping et le dimanche soir sur le port pendant la période estivale : avis favorable.

La séance est levée à 0H20

NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature	NOM et Prénom	Emargement ou motif de non-signature
CANOVILLE Michel		HOCHET Dominique	
MONHUREL Pascal		LE BERT Catherine	
LEBACHELEY Chantal		ALEXANDRE Fernand	
LEQUERTIER Patrick		VOISIN Eric	
BARBIER Eric		SAILLARD Murielle	
DUVAL Benoît	Excusé	GUILLOU Eric	
GUILLOU Isabelle		ROUCAN Robert	